



Madame la Présidente,

Faute de quorum, le CSAL convoqué initialement le 20 juin dernier a été reporté ce jour, mercredi 28 juin.

Ce report conduit l'alliance CFTC/UNSA/CFDT à n'être représentée aujourd'hui que par une seule voix. En effet, nos 5 autres élus ont toutes des obligations syndicales ou professionnelles auxquelles il ne leur a pas été possible de se soustraire au dernier moment.

Je rappelle que l'alliance est arrivée en tête aux élections qui ont eu lieu à l'automne dernier et a obtenu 3 sièges. Encore une fois, un seul est occupé cet après midi. Cette situation est pour le moins regrettable, car elle ne reflète pas ce qu'ont exprimé nos collègues dans les urnes

Par ailleurs, concernant le point 2 à l'ordre du jour (*élections des représentants du personnel au conseil médical, qui doivent impérativement avoir lieu avant le 30 juin*), l'alliance souhaite rappeler qu'il ne s'agit pas d'une élection syndicale. Encore une fois, nos collègues se sont exprimés en grand nombre en décembre dernier et nous en connaissons tous le résultat, inutile donc de vouloir refaire le scrutin.

Nous privilégierons donc les candidatures de nos collègues non élus et non syndiqués (en tout cas, à notre connaissance) car nous pensons que la démocratie c'est aussi la diversité. Nous espérons que nos collègues ici présents nous rejoindront sur ce point. Mais si tel n'était pas le cas, nous formulons alors le souhait que le résultat de ces élections reflète celui du 8 décembre 2022 et restons bien entendu ouverts à toute discussion sur ce point.

Merci pour votre attention.